

10-4107-106

Motion



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **13 AVR. 2010**

Scanné le **14 AVR. 2010**

Pour une rente-pont en faveur des seniors au bénéfice du revenu d'insertion

Lors de sa conférence de presse le 26 mars 2010, le Conseil d'Etat a affirmé vouloir proposer un certain nombre de mesures visant à lutter contre la précarisation des familles, des personnes âgées et des chômeurs.

Parmi ces mesures, une rente-pont pour les personnes au bénéfice du revenu d'insertion (RI), dès 62 ans pour les femmes et dès 63 ans pour les hommes.

Aujourd'hui, les chances de ces personnes de retrouver un travail sont malheureusement quasi inexistantes. En outre, si elles décident de prendre une retraite anticipée, elle péjorent à vie leur prestation AVS ultérieure. A l'inverse, si elles émargent au RI jusqu'à leur retraite, elles sont contraintes de respecter des procédures administratives lourdes, mais souvent sans résultat concret en terme de réinsertion professionnelle. Grâce à la rente-pont, ces personnes, trop âgées pour être recrutées mais trop « jeunes » pour être retraitées, voient ces contraintes allégées et retrouvent une certaine dignité. Cela correspond à une simplification administrative voulue par l'Etat.

Sur le fond, les motionnaires ne peuvent donc que saluer la proposition du Conseil d'Etat. Celle-ci a d'ailleurs été mise en consultation via l'avant-projet de loi modifiant la LVPC (Loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité) du 13 novembre 2007. Les Radicaux s'étaient alors opposés à cet avant-projet, notamment en raison d'un financement du volet « prestations complémentaires » passant par de nouvelles cotisations à charges des employeurs et des employés.

Aujourd'hui, les motionnaires demandent :

1. la mise en place d'un système de rente-pont destinée au bénéficiaires du RI, dès 62 ans pour les femmes et dès 63 ans pour les hommes ;
2. que le financement dudit système ne passe ni par de nouvelles ponctions sur les salaires (employés/employeurs), ni par de nouvelles sollicitations auprès des communes, mais soit entièrement assumé par l'Etat ;
3. que des garde-fous soient mis en place afin d'éviter les abus, que ce soit du côté des employeurs ou des employés. En effet, un des effets pervers pourrait être que des employés âgés soient mis au chômage, puisqu'on sait que l'Etat va les prendre en charge.

Ils demandent enfin le renvoi direct de cette motion au Conseil d'Etat.

Christa Calpini

Le 13 avril 2010

Sachant développer

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durssel José
Amarelle Cesla	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Fardel Claude-André
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Flora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluë François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoister Anne-Marie	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre